

Compiègne, le 5 mai 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Ici aussi, je trie ! » : les bons gestes s'appliquent également dans les parcs et jardins

Le **Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO)**, présidé par Philippe Marini, lance sa campagne de communication pour accompagner le **tri dans les parcs et jardins publics**. Ce dispositif est largement soutenu financièrement dans cette avancée en matière de tri par CITEO, un éco-organisme. Cela permet au SMDO d'être **l'un des premiers à agir** ainsi dans les **espaces publics**.

Déjà 177 sites de collectivités adhérentes au SMDO ont rejoint "le mouvement". A ce jour, pas moins de 542 points tri ont été installés sur lesquels des stickers rappellent le geste de tri. L'objectif est à présent de promouvoir le geste du tri dans l'espace public.

Le SMDO mène actuellement **une campagne de communication** en ce sens en s'appuyant sur des supports tels que les **panneaux publicitaires, les abribus ou encore les "sucettes"**. Ces visuels tombent à point nommé avec l'arrivée des beaux jours et les envies de balades dans les parcs, jardins, voies vertes, sans oublier les activités sportives aux city-stades.

Des affichages présents sur site pour guider vers les bons gestes de tri

Sur ces **sites concernés**, les **affichages** sont présents pour guider les visiteurs vers les bons gestes de **tri**. Des animations régulières accompagnent ce projet en familiarisant le public avec les installations dévolues au tri.

De nombreux agents de terrain ont été formés en amont pour mettre en pratique la collecte des emballages et des papiers ainsi triés grâce à l'implication des usagers.

Déjà à la pointe du tri dans les foyers, le **SMDO augmente ainsi les points de collecte, incitant** chacun d'entre nous à adopter les **mêmes réflexes qu'à la maison**.

Le **SMDO** est régulièrement **pilote** en matière de **mise en place de nouvelles solutions** visant à **améliorer la gestion des déchets**.

Dès 2012, le syndicat a été parmi les premiers à simplifier le geste du tri.

En élargissant aujourd'hui le tri aux parcs et jardins, le **SMDO** entend **anticiper** les directives de la **loi Agéc** (Anti-Gaspillage et Economie Circulaire) qui imposeront le tri dans tous les espaces publics en 2025.

Au SMDO, le tri n'attend pas !

Contact Presse : Catherine CARLUY-BOCQUET - tel. : 06 17 45 66 15
catherine.carlybocquet@smdoise.fr